

---

## COMMUNIQUE CONJOINT DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) ET DE LA CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS (CNRCT) RELATIF A LA TENUE DE CAMPAGNES ELECTORALES ET D'ELECTIONS LEGISLATIVES APAISEES

---

Dans le cadre des élections législatives du 6 mars 2021, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), en collaboration avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT) et l'appui Financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a organisé du 17 au 23 février 2021 sur l'ensemble du territoire national, soixante (60) campagnes de sensibilisation des populations au respect des droits de l'homme et des libertés publiques en période électorale. L'objectif était de contribuer davantage à assurer un environnement favorable aux législatives du 06 mars prochain.

Le CNDH et la CNRCT informent que les populations rencontrées au cours de cette vaste tournée ont été sensibilisées sur l'impératif d'un scrutin sans violences respectueux des droits de l'homme, des libertés publiques, des Institutions et de l'autorité de l'Etat en cette période électorale. Elles ont été invitées au civisme et à une participation citoyenne accrue aux élections législatives du 6 mars 2021, dans la paix et la cohésion sociale.

Au terme de cette vaste campagne de sensibilisation et à l'issue des échanges avec les populations sensibilisées, le CNDH et la CNRCT notent l'aspiration profonde de ces dernières à la tenue de scrutins législatifs sans violences et respectueux des droits de l'homme.

Le CNDH et la CNRCT en appellent en conséquence, à la responsabilité des formations et groupements politiques, des candidates et candidats à ces élections législatives, à la tenue de campagnes électorales apaisées, citoyennes et démocratiques, dans le respect des droits, des lois et de la diversité des opinions.

Le CNDH et la CNRCT remercient le PNUD pour son appui constant aux initiatives visant à encourager une participation citoyenne accrue aux élections et à la consolidation de la démocratie et de la paix en Côte d'Ivoire, et toutes les autorités politiques et administratives pour leur soutien à ces campagnes de sensibilisation.

Le CNDH et la CNRCT restent engagés pour la tenue de campagnes électorales et d'élections législatives le 6 mars 2021, dans la paix et la cohésion sociale.

Fait à Abidjan, le 24 février 2021

Pour la CNRCT  
Le Président du Directoire

Pour le CNDH  
La Présidente

Sa Majesté TANOË Amon Paul Désiré



Namizata SANGARE

